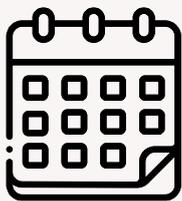


ex-CICE

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi



20 Milliards



Mise en place :
2013



Transformé depuis en **exonérations pérennes de cotisations sociales**, c'est un avantage fiscal qui consiste en :

- Une réduction du taux de cotisation patronale sur les salaires < à 2,5 SMIC.
- Un renforcement des allègements de cotisations sociales au niveau du SMIC



C'EST QUOI LE PROBLÈME ?

Ces mesures **tirent les salaires vers le bas**, un employeur n'a pas intérêt à embaucher à un salaire élevé puisqu'il devra payer un supplément de cotisations sociales. Résultat, il n'y a jamais eu autant de smicards en France.

Selon le Comité de suivi des aides publiques aux entreprises, « *On ne dispose à ce jour d'aucune évaluation des effets sur l'emploi de cette politique sur l'ensemble des vingt-cinq dernières années.* »

Son coût est complètement exorbitant, depuis 2014 il est au total de **plus de 260 milliards d'€**, soit **26 milliards / an**



Pour nous suivre, nous contacter ou nous rejoindre :

@ isere@attac.org



 Pour aller plus loin et retrouver toutes les autres fiches



CE QU'ATTAC PROPOSE :

Pour compenser cette baisse de cotisations dans le budget de la sécurité sociale, une partie de la TVA est transférée dans les caisses de la sécu : soit autant d'argent en moins dans le budget de l'État pour les services publics ...

Nous proposons de **supprimer ces exonérations** ce qui **rapporterait 20 milliards d'€ par an**.

